



LE RELAIS des COPAINS 2021

REGLEMENT DE LA COURSE



ARTICLE 1.1 - ORGANISATEURS

La course « Le RELAIS des COPAINS » est organisée par l'Association Sportive Courir en Polynésie (ASCEP), club affilié à la Fédération d'Athlétisme de Polynésie Française (FAPF), et sous l'égide de celle-ci, et en partenariat avec la ville de Punaauia.

ARTICLE 1.2 – PROTOCOLE COVID19.

Suite aux consignes sanitaires, un protocole spécifique **COVID19** à été établi. Pour la sécurité de tous il est demandé aux différents participants de bien vouloir le respecter. Voir annexe.

ARTICLE 2 - DATE, LIEU et HORAIRE

La course se déroulera le **SAMEDI 12 juin 2021**, dans le complexe sportif territorial de la PUNARUU et ZI.

Le départ est fixé à **17h00**.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier l'horaire du départ si nécessaire, ainsi que le parcours.

ARTICLE 3 – DESCRIPTION du RELAIS et CIRCUIT

Le Relais des copains est une course par équipe. Elle doit comporter obligatoirement une fille, ce qui autorise une équipe féminine à 100%.

Départ sur la piste au niveau du 250m. Sortir du stade puis contour du bâtiment SOCREDO puis – EDT et retour vers le stade. Entrée par le portail du complexe sportif, en direction de la piste pour y effectuer un tour. Ceci constituera la première boucle.

Le relais se fera dans une zone délimitée située en face les tribunes.

Le premier coureur effectuera seul sa 1^{ère} boucle, puis emmènera avec lui dans la 2^{ème} boucle le 2^{ème} coureur, et prendront ensuite le 3^{ème} coureur pour terminer **ENSEMBLE dans la 3^{ème} et dernière boucle ET franchir la ligne d'arrivée ensemble**

Donc :

- Le premier coureur effectuera la totalité du parcours soit 7,5 kms (3 tours)
- Le deuxième effectuera les 2/3 du parcours soit 5 kms (2 tours)
- Le troisième effectuera la dernière boucle (1 tour) soit 2,5 kms avec ses 2 partenaires

ARTICLE 4 –LIEUX D'INSCRIPTION

Les inscriptions auront lieu à partir du mardi 1^{er} juin, jusqu'au vendredi 11 juin à 11h00 auprès du magasin **INTERSPORT** à Fare Ute.

Elles seront possibles également sur Internet via le site Klikego. Sans majoration de tarif qui sera pris en charge par l'ASCEP.

ARTICLE 5 - DROIT D'INSCRIPTION

Licencié (FAPF), 1 500 F. par personne.

Non licencié, Exceptionnellement le tarif sera unique pour tous, soit 1 500F par personne.

Sur place le jour de la course le montant sera majoré de 500 F. Ce droit d'inscription n'est **ni transférable, ni remboursable**. Les chèques sont à établir à l'ordre de l'ASCEP

ARTICLE 6 - ENGAGEMENT DES ORGANISATEURS

Les organisateurs s'engagent à fournir les prestations suivantes :

- remise des dossards
- présence de 1 poste de ravitaillement par boucle
- couverture médicale (Fédération polynésienne de protection civile)
- sécurité routière assurée par la Police Municipale
- remise des récompenses
- remise d'un tee-shirt souvenir en échange du dossard.

ARTICLE 7 - PARTICIPATION

La course est ouverte aux personnes suivantes :

Cadets à Masters soit 16 ans et plus pour les trois relais.

Minimes et plus, soit 14/15 ans au 31/12/21 pour les **relais N° 2** (5km) et **N° 3** (2.5 km).

Benjamins et plus, soit 12/13 ans au 31/12/21 pour le **relais N° 3** uniquement (2.5 km).

Pour les catégories **Benjamins** et **Minimes** la participation à ce relais se fera sous la **responsabilité d'un adulte** ou/et dans le **cadre familial et loisir**.

Les participants sont tenus de signer le bulletin d'inscription. Signature des parents pour les mineurs.

Pour les participants **non licenciés à la FAPF ou FTTri**, un **certificat médical** de non contre indication à la pratique de la course à pied (ou de l'athlétisme) **en compétition** sera demandé lors de l'inscription ou au plus tard lors de la remise du dossard. Il devra dater de moins d'un an le jour de la course et sera conservé par les organisateurs.

ARTICLE 8 - ASSURANCE

Les organisateurs possèdent un contrat d'assurance RC.

ARTICLE 9.1 – DOSSARDS

Les dossards seront remis sur place, le jour de la course. Un dossard par équipe remis au premier relayeur. Les relayeurs 2 et 3 auront un dossard virtuel (pour le tirage au sort), il sera la suite du dossard N° 1.

Pendant la course, le dossard sera épinglé devant sur la poitrine, numéro visible.

ARTICLE 9.2 – CHRONOMETRAGE.

Le chronométrage électronique de la course sera géré par CET DAG SYSTÈME POLYNESIE.

ARTICLE 10 - RECOMPENSES – CLASSEMENT

AUCUN CLASSEMENT PAR CATEGORIE n'aura lieu, seules les **3 premières équipes** seront récompensées, sous réserve d'avoir respecté la constitution des équipes, à savoir présence d'au moins une fille.

Les trois premières équipes seront appelées sur les podiums dès leur arrivé, les récompenses seront remises à ce moment là.

ARTICLE 11 TIRAGE au SORT. Article pourra évoluer en fonction des mesures sanitaires du moment.

Il est demandé d'éviter au maximum les rassemblements avant, pendant et surtout après course. Aussi, le tirage au sort sera fait au niveau de l'informatique avant la course. Les lots seront remis en même temps que les dossards, avant la course.

ARTICLE 11 - SIGNALISATION

Le parcours sera balisé.

Les lignes d'arrivée et de départ seront matérialisées.

ARTICLE 12 - ACCOMPAGNATEURS

Seuls les véhicules officiels sont autorisés à suivre la course : organisateurs, motards des services de police, médias et ambulances. Les accompagnateurs en voitures, motos, scooter, bicyclettes et rollers sont interdits et pourront disqualifier les équipes concernées.

ARTICLE 13 - COURSE

Tout(e) participant(e) qui ne fera pas la totalité du parcours prévu ou qui enfreindra le règlement sera automatiquement disqualifié(e) et déclarée hors course. Son dossard lui sera aussitôt retiré.

ARTICLE 14 - POSTE DE RAVITAILLEMENT

Un poste de ravitaillement en eau sera situé sur le parcours. Les gobelets seront pleins d'eau et disposés sur une table. Les coureurs devront se servir eux même.

Un poste sera également disponible au départ et à l'arrivée.

ARTICLE 15 - CIRCULATION

Le contrôle de la circulation sera assuré par la Police municipale.

ARTICLE 16 - SECOURS

Les secours médicaux seront assurés par la présence de la Fédération polynésienne de protection civile.

ARTICLE 17 – RECLAMATIONS

Dans le cas d'une réclamation, celle-ci devra être manuscrite et adressée au Juge- Arbitre de la course, accompagnée de la somme de 5 000 F. dans un délai de vingt minutes, après la proclamation des résultats officiels. En cas de non recevabilité, les 5 000 F. seront conservés par l'organisateur.

Article 18 – DROIT À L'IMAGE

Tout athlète participant autorise de facto les organisateurs à utiliser leur image et nom dans le but d'assurer la promotion de la présente manifestation, du sport en général ainsi que des sponsors, et ce quel que soit le support utilisé.

ANNEXE

Course **Le Relais des Copains, samedi 12 juin 2021**

Protocole sanitaire COVID 19.

Compte tenu des consignes sanitaires diffusées par les autorités, les comportements ci-dessous sont impératifs. Les athlètes ne les respectant pas se verront disqualifiés de la compétition.

Toutes les personnes présentes sur le site devront porter le masque et respecter la distanciation (1m.). le but étant de limiter au maximum les rassemblements.

Toute la surface du stade à partir de l'entrée est déclarée zone de huis clos. Seul endroit où le port du masque pourra être momentanément suspendu, en dehors du circuit de la course.

Du gel hydro alcoolique sera disponible à la distribution des dossards.

Avant le départ :

Au secrétariat, perception d'un dossard et 4 épingles par équipe. **Une seule personne perçoit le dossard.** Les relayeurs N° 2 et 3 auront un dossard virtuel pour le tirage au sort.

Perception également des trois tee-shirts pour l'équipe.

L'échauffement peut se faire sans masque sous réserve de conserver une distance d'1m. entre coureur.

Départ :

Rassemblement des premiers relais sur la ligne de départ, port du masque obligatoire jusqu'au portail de sortie du stade (à côté des tribunes). Le masque est conservé par le coureur, il devra le remettre dès son arrivée.

Relais : en attente, avec masque. Départ jusqu'au portail avec le masque, puis retrait durant la course.

Arrivée : sitôt franchie la ligne d'arrivée, mise en place du masque et respect distanciation 1m.

Dépôt du dossard avec épingles dans le bac prévu à cet effet.

Les équipes peuvent récupérer sur la pelouse en respectant masques et distances. Il est toutefois conseillé de quitter les lieux au plus tôt pour éviter tout rassemblement.

Podium : les trois premières équipes seront récompensées par une coupe. Elles seront appelées rapidement après leur arrivée.

Tirage au sort : un tirage au sort se sera déroulé au niveau de la cellule informatique. Les lots devront être récupérés avant la course.

Poste de ravitaillement : des gobelets seront remplis d'eau et mis à la disposition des coureurs qui devront les récupérer au passage. Ils ne seront pas donnés par les bénévoles.